



Saint-Agapit, 1er juin 2016

Avis public

Décision concernant le garage municipal de Saint-Agapit

SAINT-AGAPIT- En janvier 2016, la municipalité a commandé une étude portant sur la structure du garage municipal situé au 1138, rue Daigle. Le directeur des travaux publics, M. Gilbert Breton avait constaté plusieurs problématiques avec le bâtiment. L'étude réalisée par la firme SNC Lavalin devait permettre aux élus municipaux d'identifier les travaux à réaliser et par le fait même planifier les investissements à venir.

Le contenu du rapport de SNC Lavalin a révélé à la municipalité qu'en vertu du Code d'éthique et de déontologie des ingénieurs, l'état du bâtiment représentait un risque pour la sécurité du public. Car entre autres, des colonnes avaient été retirées, plusieurs fermes de toit avaient été modifiées et le garage ne contenait pas de contreventement horizontal de la toiture. La firme SNC Lavalin a alors donné un maximum de six mois à la municipalité pour se conformer aux recommandations du rapport.

Le conseil municipal a bien étudié les recommandations des ingénieurs; l'évaluation des coûts des travaux à réaliser se chiffrant à plus de 600 000 \$. Le conseil en est donc venu à la conclusion qu'il était aberrant de procéder à de tels investissements dans une bâtisse datant du début des années 80 et arrivant à sa fin de vie utile. Évidemment, ces investissements n'étaient également pas prévus au budget de 2016.

Par souci de sécurité pour les employés municipaux ainsi que pour le public, les assurances de la municipalité ont donc été avisées de la situation. Ces dernières, ont posé un verdict clair : *« Étant donné la fragilité de la structure et de la dangerosité pour les employés de la municipalité et même pour les biens qui s'y retrouvent la Mutuelle des municipalités du Québec ne veut plus poursuivre les garanties d'assurances sur le bâtiment. »*.

Mme Fortin Graham mairesse, mentionne que *« la situation présentement vécue avec notre garage municipal est la même que celle que la municipalité de Dosquet a vécue avec son ancien Centre culturel en 2010. »*

La municipalité de Saint-Agapit a rapidement réagi à cette situation et a procédé à la location de deux espaces pour pouvoir relocaliser les employés des travaux publics et tout

l'équipement de la voirie. Un entrepôt situé au 1095 avenue Côté ainsi qu'un garage situé au 1007 avenue Commerciale seront loués pour une durée de deux ans. Le déménagement sera terminé pour le 3 juin prochain.

Le conseil devra ensuite statuer concernant l'avenir et le sujet sera évidemment discuté lors de l'élaboration du budget 2017.

-30-

Source :

Isabelle Paré
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Saint-Agapit
418-888-4620, 223
isabelle.pare@st-agapit.qc.ca